

GUIDE POUR LES
PERSONNES QUI
PRATIQUENT LE
TOURISME NAUTIQUE

LE KAYAK, CANOË, VOILIER, PADDLE ET SURF PRÈS DES DUGONGS



Veillez contribuer à garder les dugongs du Vanuatu amicaux. Assurez-vous que chaque rencontre avec un dugong est une expérience positive pour le dugong ainsi que pour vous.

- Rester à au moins cinq mètres d'un dugong pour votre sécurité et celle des dugongs.
- Veiller à s'approcher des dugongs sur le côté et nager parallèlement à leur corps. Essayer de ne pas vous approcher de l'avant ou de l'arrière.
- Ne jamais poursuivre un dugong.
- Ne jamais coincer ou embêter un dugong qui essaie de s'éloigner de vous.
- Il ne doit jamais y avoir plus de trois embarcations à moins de dix mètres d'un dugong. Si vous tombez sur un dugong et qu'il y a déjà trois embarcations à moins de dix mètres, restez à au moins cinquante mètres.
- Assurez-vous qu'aucune embarcation ne passe entre une mère et son petit à quelque moment que ce soit.
- Si un dugong présente des signes de détresse ou de perturbation (comme s'éloigner de vous à plusieurs reprises), il faut vous éloigner et s'arrêter à au moins cinquante mètres du dugong.

**Rappelez-vous que les
dugongs sont protégés par
la loi au Vanuatu.**



Les lignes directrices complètes et les informations sur les dugongs sont disponibles sur le site web de la VESS: www.vanuatuconservation.org

